**Compte-rendu rendez-vous avec Claude Cau,**

**Maire de Montauban de Luchon**

**Mardi 18 mai 2021 – 14h-15h**

Ce CR concerne autant les Colibris que le collectif « Tiers-lieu du Luchonnais ».

Le rendez-vous s’est très bien passé. Je vous résume notre conversation dans les grandes lignes.

1. Claude Cau est intéressé par notre projet de tiers-lieu. Il aurait aimé nous proposer un local dédié mais il ne peut pas.

Il a énuméré les locaux existants ou futurs à Montauban :

* Le SIAD, situé à côté du 2e parking dans les hauts de Montauban, va déménager, libérant ainsi le local qui est trop petit pour nos besoins. Le maire a donné son accord pour que des personnes du village y organisent des jeux pour les séniors (jeux de cartes, etc.).
* La salle Henri Denard (dans le prolongement du bâtiment Sainte-Christine) ne peut pas être rachetée par la mairie (il aurait aimé) car l’accès se ferait sur le terrain de Sainte-Christine et donc des futurs acheteurs. Il faudrait alors demander un droit de passage, ce qui lui semble trop complexe à mettre en place. Par ailleurs, il n’y a aucun autre accès possible qui respecterait aussi les normes pour les personnes handicapées.
* Le carrefour devant le café des 4 chemins va être refait. Dans cette optique, la mairie avait proposé à Jade de la savonnerie d’être relogée. Cependant, les travaux vont prendre du temps. Jade envisage donc peut-être de racheter le terrain derrière la brasserie. Si les locaux sont construits un jour, il y en aura le moins possible pour laisser cet espace libre (jeux pour les enfants, terrain de tennis, etc.). Aurélie Sarazin, créatrice de la marque ÔDAIM, serait intéressée par l’un des locaux s’il y en a.
* **La salle des fêtes (derrière les jeux pour enfants, à côté des poubelles de tri, avec parking juste devant l’entrée) sera laissée en l’état à l’avenir (pas de rénovation envisagée). Le maire est ok pour la prêter au collectif « Tiers-lieu du Luchonnais » de manière récurrente dans les mois qui viennent pour que le projet démarre. Une participation financière serait plus que bienvenue, notamment en hiver (éclairage, eau et chauffage).**
1. Par ailleurs, la mairie envisage de créer des jardins partagés dans le bas du village, derrière le camping, à droite après le camping en descendant le petit chemin. Les Colibris seront les bienvenus pour préparer le terrain et participer au fonctionnement. Si le tiers-lieu veut y organiser des activités (jardin pédagogique, activités en rapport avec les plantes), la mairie les soutiendra.
2. La mairie organisera en octobre une ou des journées citoyennes dans le village : nettoyage du village, préparation des jardins partagés, etc. Les Colibris seront invités à diffuser l’info pour rassembler des participants. La date sera indiquée dans le bulletin officiel (à suivre de près). Objectif : moments d’échanges et de convivialité autour d’actions citoyennes.
3. Le maire est ok pour que les Colibris proposent à Faustine, directrice de l’école de Montauban, un projet autour de la prévention de la vitesse dans les rues du village. Dessins réalisés par les enfants, choix d’un ou plusieurs dessins, publication dans le bulletin officiel et distribution dans les boîtes aux lettres. Le maire estime qu’un panneau ne sert malheureusement à rien, que les dos d’âne sont à retirer tous les hivers (donc coût supplémentaire) et qu’il est difficile de lutter contre la « bêtise humaine » dans ce domaine, en tout cas.